



Textes du jour

samedi, 33ème semaine du Temps Ordinaire

Première Lecture

Lecture de l'Apocalypse de saint Jean

“ *Moi, Jean, j'ai entendu une voix qui disait : « Les deux témoins chargés de prophétiser, ce sont eux les deux oliviers, les deux chandeliers, qui se tiennent devant le Seigneur de la terre. Si quelqu'un veut leur faire du mal, un feu jaillit de leur bouche et dévore leurs ennemis ; oui, celui qui voudra leur faire du mal, c'est ainsi qu'il doit mourir. Ces deux témoins ont le pouvoir de fermer le ciel, pour que la pluie ne tombe pas pendant les jours de leur prophétie. Ils ont aussi le pouvoir de changer l'eau en sang et de frapper la terre de toutes sortes de fléaux, aussi souvent qu'ils le voudront. Mais, quand ils auront achevé leur témoignage, la Bête qui monte de l'abîme leur fera la guerre, les vaincra et les fera mourir. Leurs cadavres restent sur la place de la grande ville, qu'on appelle, au sens figuré, Sodome et l'Égypte, là où leur Seigneur aussi a été crucifié.*

De tous les peuples, tribus, langues et nations, on vient regarder leurs cadavres pendant trois jours et demi, sans qu'il soit permis de les mettre au tombeau. Les habitants de la terre s'en réjouissent, ils sont dans la joie, ils échangent des présents ; ces deux prophètes, en effet, avaient causé bien du tourment aux habitants de la terre. Mais, après ces trois jours et demi, un souffle de vie venu de Dieu entra en eux : ils se dressèrent sur leurs pieds, et une grande crainte tomba sur ceux qui les regardaient. Alors les deux témoins entendirent une voix forte venant du ciel, qui leur disait : « Montez jusqu'ici ! » Et ils montèrent au ciel dans la nuée, sous le regard de leurs ennemis. – Parole du Seigneur.

Évangile

Évangile de Jésus Christ selon saint Luc

“ *En ce temps-là, quelques sadducéens – ceux qui soutiennent qu'il n'y a pas de résurrection – s'approchèrent de Jésus et l'interrogèrent : « Maître, Moïse nous a prescrit : Si un homme a un frère qui meurt en laissant une épouse mais pas d'enfant, il doit épouser la veuve pour susciter une descendance à son frère. Or, il y avait sept frères : le premier se maria et mourut sans enfant ; de même le deuxième, puis le troisième épousèrent la veuve, et ainsi tous les sept : ils moururent sans laisser d'enfants. Finalement la femme mourut aussi. Eh bien, à la résurrection, cette femme-là, duquel d'entre eux sera-t-elle l'épouse, puisque les sept l'ont eue pour épouse ? » Jésus leur répondit :*

« Les enfants de ce monde prennent femme et mari. Mais ceux qui ont été jugés dignes d'avoir part au monde à venir et à la résurrection d'entre les morts ne prennent ni femme ni mari, car ils ne peuvent plus mourir : ils sont semblables aux anges, ils sont enfants de Dieu et enfants de la résurrection. Que les morts ressuscitent, Moïse lui-même le fait comprendre dans le récit du buisson ardent, quand il appelle le Seigneur le Dieu d'Abraham, Dieu d'Isaac, Dieu de Jacob. Il n'est pas le Dieu des morts, mais des vivants. Tous, en effet, vivent pour lui. » Alors certains scribes prirent la parole pour dire : « Maître, tu as bien parlé. » Et ils n'osaient plus l'interroger sur quoi que ce soit. – Acclamons la Parole de Dieu.